

■ **ART téléphonie et électricité S. à r.l. en liquidation**,
à Châtel-Saint-Denis, CH-550-1022505-4, exploitation
d'une entreprise d'électricité, etc. (FOSC du 30.11.2007, p. 5). Par
ordonnance du 02.11.2007, le Président du Tribunal de la Veveyse,
à Châtel-Saint-Denis, a suspendu la procédure de faillite faute
d'actif.

Journal no 5155 du 06.12.2007
(04242800 / CH-550.1.022.505-4)